

INFORMATIONS

STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

VILLINGEN

C.C.P. : Paris 4.841-48

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45N° 51
MAI 1952Prix du numéro :
15 francs

Dans sa séance du 24 avril, le Bureau de l'Amicale a décidé que la Journée nationale du V B aurait lieu, cette année, le dimanche 12 octobre 1952, à Paris, au siège de l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Dans notre numéro 45 de novembre 1951, notre président Langevin, au lendemain de la première Journée nationale, écrivait :

« Le Comité et la Commission des Fêtes ont toujours fait preuve d'optimisme pour toutes les fêtes qu'ils ont organisées.

« Aujourd'hui, il nous paraît que notre Journée nationale a dépassé toutes nos espérances.

« C'est certainement le meilleur remerciement et le plus net encouragement et je puis annoncer dès aujourd'hui que, chaque année, au début d'octobre, l'Amicale organisera à nouveau une Journée nationale.

« Cette journée permet à nos camarades de province, qui viennent à Paris pour les différents Salons qui ont lieu à cette époque, de distraire quelques heures au profit de l'Amicale. Parisiens et Provinciaux peuvent ainsi se rencontrer.

« La joie qui se lisait sur tous les visages de tous ceux se rencontrant, certains après plus de six années, nous prouve qu'en dehors des autres activités sociales de l'Amicale, sur le plan sentimental, cette journée est une nécessité. »

Langevin a raison. Notre Journée na-

La journée nationale du 12 octobre 1952

tionale doit être célébrée tous les ans, non seulement par nécessité mais par devoir.

Devoir envers nos pauvres camarades décédés dont le souvenir doit toujours rester vivace parmi nous.

Devoir des vivants de maintenir solide et sans fissure l'amitié née dans les barbelés.

Devoir de rester fidèle au serment, que nous avons tous fait dans les heures sombres de la captivité, de maintenir notre union et de rester au coude à coude pour l'obtention de tous nos droits.

Devoir d'être utile à notre prochain parce qu'ayant beaucoup souffert, nous

comprendons mieux les souffrances des autres.

Devoir de continuer notre œuvre magnifique d'entraide qui est bien la plus belle qui ait pu germer et se développer dans toute sa pureté sur toute cloaque de misères qu'est la captivité.

Devoir de montrer, ainsi que le disait un homme de confiance du Stalag V B, que « devant toutes les misères, un seul cœur bat et c'est le nôtre ».

Aussi notre Journée nationale a de plus en plus sa raison d'être. Fort de l'expérience de la première, le Bureau envisage de donner à la Journée du 12 octobre un éclat sans pareil.

L'an dernier, nos amis belges n'avaient pu, au dernier moment, assister à notre fête. Cette année, désireux de nous rendre la visite qu'une délégation du V B vient de faire à leur congrès de Liège, nos amis belges vont prendre leurs dispositions afin d'être présents à notre Journée nationale.

Comme l'an dernier, la matinée du 12 octobre sera consacrée au souvenir. Un office religieux sera célébré en l'église de la Trinité et la messe sera dite par un prêtre du V B.

Un banquet aura lieu dans les salons du Bouthéon réunissant tous les anciens du Stalag et leurs amis.

Et, l'après-midi, de 15 à 22 heures,

Notre ami *Motet Sylvain*, à Gorre (Haute-Vienne), recherche des camarades qui étaient au Kommando 24.009, à Holzlebrück, près Neustadt (Schwartzwald). Evadé, le 22 avril 1941, en compagnie de *Jean Smetts*, *Pierre Coquereau*, *Roger Corneloup*, il voudrait l'attestation de deux camarades de Kommando qui aient assisté à son évasion. Ecrivez-lui directement ou par l'entremise de l'Amicale. Motet se rappelle au bon souvenir de tous les anciens du 24.009.

(Voir la suite page 4)

une sauterie endiablée permettra de terminer joyeusement une belle journée.

Un merveilleux programme artistique se déroulera pendant le bal.

Nous voulons que nos amis de province puissent venir nombreux à la Journée nationale du V B que sera leur journée. D'ores et déjà une commission est créée pour l'organisation de cette fête. Nos amis désireux d'obtenir de plus amples renseignements pour leur séjour à Paris peuvent lui écrire.

Nous nous adressons particulièrement aux hommes de confiance des Kommandos du Stalag. Contactez dès maintenant vos anciens compagnons de captivité afin qu'ils soient présents à notre Journée nationale. Au banquet, on pourra se grouper par Kommando, ce qui facilitera le rappel des souvenirs et les conversations amicales.

Amis de Paris et de province, réservez donc la journée du 12 octobre.

Et n'oubliez pas que, si vous ne connaissez personne au Stalag, vous pouvez venir quand même. Ce n'est pas une excuse pour vous abstenir.

Il suffit d'annoncer votre titre « ancien du V B » pour qu'aussitôt vous soyez un ami.

Ceux qui, de passage dans la capitale, viennent nous rendre visite peuvent en répondre.

A TOUS, RENDEZ-VOUS A LA JOURNEE NATIONALE DU 12 OCTOBRE 1952.

H. Perron.

DECES

Nous apprenons avec tristesse le décès, après une courte maladie, de notre ami *René Lambert*, survenu à Poitiers, 19, rue Piffault. Fervent amicaliste, notre ami apportait à l'œuvre d'entraide une large contribution. Dès son retour de captivité, il avait compris que son devoir était d'être présent à l'Amicale. Et pour la cause de la solidarité son dévouement était sans bornes.

Le Bureau de l'Amicale s'incline respectueusement devant la douleur de Mme Lambert et de

CARNET DU V B

ses enfants et leur adresse toutes les condoléances attristées de ses anciens compagnons de captivité.

MARIAGE

M. et Mme *Mouginot*, 26, rue Anatole-France, à Chaville, ont l'honneur de nous faire part du mariage de leur fils, Claude, avec Mlle Janine Maille.

Félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

AU COURRIER

Notre camarade *André Goury*, 16, rue Hadancourt, Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise), est venu à nos bureaux retirer les lots gagnés à notre tombola. Il adresse à tous son meilleur souvenir et regrette de n'avoir pu assister à notre fête annuelle ayant été accidenté à cette date.

Notre camarade *Gilbert Fritsch*, 50, rue du Colonel-Moll, Laxou-Nancy (Meurthe-et-Moselle), et sa dame, de passage à Paris, adressent leur bon souvenir à tous les anciens du V B.

Une lettre de *Louis Bonhomme*, à Colombey-les-deux-Eglises (Haute-Marne), qui envoie ses bonnes amitiés à tous les bons copains du V B qui étaient avec lui à Mappach.

Chez nos amis belges

L'ASSEMBLEE GENERALE DES STALAGS V

L'Assemblée générale annuelle de l'Amicale belge d'Entr'Aide des Stalags V s'est tenue à Liège le dimanche 20 avril 1952.

En l'absence de l'aumônier de l'Amicale, le R.P. Thieffry, retenu par la maladie, le R.P. Recteur du Collège Saint-Gervais célébra, à 10 h. 30, une messe à la mémoire de nos camarades décédés. Dans son allocution, il félicita les anciens qui, avant de s'occuper des questions intéressant les vivants, songent à prier pour leurs morts. Il nous exhorta à pratiquer toujours cette charité qui nous unissait dans les Stalags et les Kommandos. Au cours de la messe fut interprété le chant « Patrie », de Paladilhe. « La Marseillaise » et « La Brabançonne » terminèrent cette cérémonie.

La réunion plénière se tint ensuite en la salle de l'U.F.A.C., boulevard de la Sauvenière. En ouvrant la séance, le président se dit heureux de saluer les anciens venus en grand nombre. Il remercia et fit acclamer nos amis français : Langevin et Richard, présidents nationaux des Amicales V A et V B; Naroun, ancien homme de confiance du Stalag V A; Fromentin et Ferger, membres du Bureau de l'Amicale V A; Rupé et Gehin, membres du Bureau de l'Amicale V B; Rose et Berton, anciens hommes de confiance des compagnies de Laupheim et Aubendorf. Il leur promit qu'une délégation belge se rendra aux Journées nationales des V A et V B à Paris, en octobre prochain.

Il nota la fusion des Amicales belges V A et V B, et regrette sincèrement le départ de Pierre Daulie, qui, en raison de ses occupations professionnelles, s'est vu contraint d'abandonner le poste de secrétaire, poste qu'il a tenu pendant plusieurs années avec un dévouement total. Le président exprime à l'ancien secrétaire sa vive gratitude et déclare que Daulie a largement mérité de figurer au tableau d'honneur de l'Amicale.

Collart a été nommé secrétaire et Vanderavrot secrétaire adjoint. Le président remercia en termes aimables Destrain, trésorier, qui durant plusieurs mois a cumulé les fonctions de secrétaire et celles de trésorier.

Il remercia le R.P. Recteur du Collège de Saint-Servais pour le service religieux, ainsi que la Direction de l'U.F.A.C. qui a mis une salle à la disposition de notre Amicale.

Ensuite le secrétaire donna lecture du rapport de l'Assemblée générale de Mons en 1951. Ce rapport se termine par un appel lancé à tous les anciens pour qu'ils restent fidèles à leur Amicale et travaillent à sa prospérité.

Il donne lecture du nom des personnes qui se sont excusées : M. l'Aumônier; M. Jacqmin, vice-président fédéral de la F.N.A.P.G.;

(Voir la suite page 4)

LE RENDEZ-VOUS DE LIEGE

Chaque année, la fin du mois d'avril marque chez nos amis belges, le retour de l'Assemblée générale de l'Amicale des Stalags V. Pour maintenir une tradition à présent solidement établie, nous avons été très aimablement conviés à assister à la dernière réunion qui s'est tenue le 20 avril, à Liège.

La participation française y était importante — par le nombre — puisqu'outre notre président Langevin et les camarades Rupé, Gehin et Rose — qui semblent avoir pris un abonnement — se trouvaient également à Liège : Berton, ancien homme de confiance de la Cie d'Aubendorf, et quatre délégués du V A, Naroun, Richard, Fromentin et Ferger.

De cette journée, nous avons rapporté un magnifique souvenir, qui ne s'estompera pas de sitôt. Une fois de plus l'amitié franco-belge s'est manifestée d'une façon éclatante. Dans notre époque si dure, si matérialiste, il est tout de même réconfortant de constater qu'une pareille amitié résiste à l'épreuve du temps... Malgré les années qui passent, les vies divergentes, les soucis différents, cette amitié subsiste plus profonde que jamais. C'est une chose tellement précieuse que nous nous plaisons à en trouver la démonstration à chaque nouveau voyage en Belgique...

Aussi bien par l'affluence que

par l'ambiance sympathique, la réunion de Liège s'est soldée par une réussite totale. Il faut croire que nos camarades belges restent très attachés à l'esprit des camps, car leur Amicale connaît une prospérité du meilleur aloi.

La journée commença à l'Eglise Saint-Joseph, par un service solennel à la mémoire de nos camarades décédés. Retenu par d'impérieuses obligations, le R.P. Thieffry, aumônier de l'Amicale, s'était excusé par télégramme. Langevin avait apporté de Paris, le drapeau de l'U.N.A.C. qui resta déployé durant toute la cérémonie.

Celle-ci prit fin par « La Marseillaise » et « La Brabançonne ».

Prochaines réunions mensuelles

LES JEUDIS

5 JUIN

et

3 JUILLET

de 18 h. à 20 h.

au Club du Bouthéon

magistralement interprétées aux grandes orgues.

A 11 h. 30, tous les congressistes étaient rassemblés dans les locaux de l'U.F.A.C., boulevard de la Sauvenière. La salle, pourtant vaste, se révélait de dimensions trop exigües pour contenir tout le monde.

Par une très belle allocution, notre ami, le si sympathique président Paul Roland, ouvrit la séance. En termes simples, avec la cordialité qu'on lui connaît, il souhaita la bienvenue à tous et sut créer, d'emblée, l'ambiance détendue qui met les gens à l'aise.

Puis ce furent Collart, le secrétaire, et Destrain, le trésorier, qui prirent la parole pour présenter leurs rapports, avec une louable clarté.

Après quoi, l'ordre du jour prévoyait un renouvellement partiel du Bureau. Sous toutes les latitudes, le processus est immuable... Comme les nouvelles candidatures n'abondaient guère, les membres sortants se virent plébisciter à une touchante unanimité...

Vint alors le moment où Langevin, au nom de l'U.N.A.C. et de tous les anciens P.G. français du Stalag V B, remercia nos hôtes de leur chaleureux accueil et les invita à venir nombreux à notre Journée nationale d'octobre.

Mle 23.653.

(Voir la suite page 4)

A travers les Kommandos

ANCIENS D'ULM

Notre camarade Jean Batut, ancien d'Ulm, expose au Salon des Indépendants deux de ses œuvres. On retrouve, dans de jolies toiles, les sous-bois pleins de fraîcheur, qu'un rayon de soleil perce à peine.

Tout respire cette symphonie pastorale si chère à notre camarade et dont l'âme musicienne guide le merveilleux pinceau.

Jean Batut excelle aussi dans ses effets de neige, paysages calmes et grandioses où l'astre du jour répand ses effets du couchant.

Nos vives félicitations pour un tel succès.

L. Vialard.

LES KOMMANDOS DE SCHRAMBERG

C'est avec beaucoup de peine que j'ai vu apprendre le décès de Mme Grouffal, sœur de notre cher camarade *Jean Seray*, décédée, le 17 avril 1952, à son domicile, 151, rue Auguste-Blanqui, Bondy (Seine).

Tous les copains qui depuis notre retour de captivité ont assisté à notre banquet annuel se souviennent de Simonne Grouffal, aussi gentille et dynamique que son frère Jean.

Pourquoi cette jeune femme de 43 ans, pleine de vie et de gaieté, a-t-elle été choisie par le destin ? laissant seule dans les bras de son mari une jolie petite fille de 4 mois.

Si ma peine est également grande c'est que Simonne comme Robert et Jean sont pour moi de vrais amis.

Tous les anciens de Schramberg te présentent, mon cher Robert, leurs sincères condoléances ainsi que toutes leurs amitiés à partager avec notre vieux Jean que nous aimons tant.

Pour les Kommandos de Schramberg :
Roger Hadjadj.

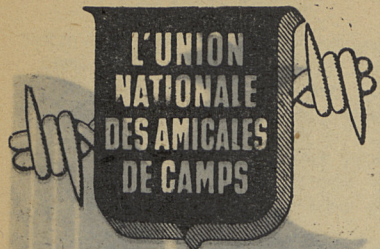
CEUX DU WALDHO

A l'appel du Bureau de l'Amicale concernant la Journée nationale du V B du 12 octobre 1952 s'adressant aux hommes de confiance des Kommandos, je me permets, en outrepassant mes droits, — je m'en excuse auprès de mes amis Marcel Nadler et l'abbé Petit, — de me charger de réunir les anciens du Waldho pour le banquet. Un stage de trois ans au Waldho peut plaire en ma faveur pour ce crime d'usurpation de fonctions.

Aussi je m'adresse à tous les anciens amis : docteurs, infirmiers, cuisiniers, ordonnances, malades, qui ne faisaient qu'une seule et même famille, pour qu'ils viennent le 12 octobre se grouper à la table du Waldho.

N'ayez pas peur d'être trop nombreux : des rallonges sont prévues. Envoyez-moi votre adhésion de principe au banquet à l'adresse suivantes :

H. Perron, Amicale du V B, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).



Ce n'est certes pas une sinécure, en une période de difficultés financières telles celles traversées par notre pays, que de tenir les cordons de la bourse. Et la place de l'actuel secrétaire d'Etat au budget n'est guère enviable, coincé qu'il est entre la nécessité de faire face à l'accroissement, géométriquement accéléré, des dépenses de la nation, d'une part, et, d'autre part, l'impossibilité pratique d'augmenter les ressources de l'Etat, — à moins de déclencher, outre un mécontentement unanime, une hausse générale.

Pourtant, il est pénible d'avoir à constater, une fois de plus, qu'en semblable conjoncture ce sont toujours les mêmes victimes expiatoires que choisissent les pontifes de la rue de Rivoli.

Il convient d'ailleurs de noter que ces pontifes ne sont pas les ministres, souvent pleins de bonne volonté mais trop provisoires pour faire prévaloir les conceptions les meilleures; hélas non ! les véritables maîtres en la matière, — fait paradoxal pour une démocratie, — ce sont les services, irresponsables, en droit, tout-puissants, en fait, parce que permanents et prétendument compétents.

La sont les sacrificateurs du Moloch avare, qui rongent et tranchent, non pas au petit bonheur mais pour le grand malheur de ceux qui constituent leurs holocaustes de prédilection ; les créanciers de la Nation et, particulièrement, les anciens combattants et victimes de guerre.

Depuis bientôt trente-cinq ans qu'un grand Français proclama : « Ils ont des droits sur nous », les anciens combattants, leurs veuves, leurs orphelins, leurs vieux parents, ont pu mesurer le peu de valeur réelle des titres à la reconnaissance de l'Etat, du moins selon l'appréciation de certains fonctionnaires trop zélés.

Chaque fois que ceux-ci sont en quête d'économies, ils se tournent automatiquement vers le ministère des A.C. et V.G. Et, d'ailleurs, s'il existe encore, nous ne leur en devons aucune gratitude car ils ont tout fait pour le supprimer puis, du même coup, s'arranger de pleins pouvoirs de tutelle sur ses assujettis.

Un nouvel exemple de cet acharnement malfaisant est fourni par la décision, projetée récemment dans les services du budget, — afin de satisfaire à l'article 6 de la loi de finances, article ordonnant des abattements de dépenses pour un montant minimum de 110 milliards, — d'opérer une compression de 3 milliards sur les crédits de la rue de Bellechasse.

Comme une telle somme ne pouvait, également, être prélevée sur le chapitre des pensions, c'est donc au détriment des dépenses de fonctionnement qu'il fallait la récupérer; ce qui se traduisait inévitablement par des réductions de personnel, au moment précis où l'on déplore le retard croissant de tous les travaux incombant aux Offices et services des A.C., qu'il s'a-

ACHETEZ MOINS CHER

Nous rappelons à tous nos camarades qu'en vertu de l'accord passé avec le Groupement Economique d'Achats (G.E.A.), dont le siège est sis 12, rue de Paradis, à Paris (10^e), cet Organisme met à la disposition de nos adhérents son vaste réseau de fournisseurs, grossistes et fabricants, qui leur consentiront des remises immédiates de l'ordre de 10 à 25 %, des prix de gros et de fabrique sur tous leurs achats.

Ces remises sont accordées, notamment, sur :

AMEUBLEMENT (Meubles tous styles, d'époque ou modernes, rustiques, bois blanc, fauteuils et divans cuir et tissu, lits métalliques, matelas, couvre-pieds et couvertures, Tapis et moquettes, tissus d'ameublement, rideaux et voilages, papiers peints et peinture, lustrerie, etc...).

APPAREILS MÉNAGERS de toutes marques (Aspirateurs, appareils ménagers électriques, radiateurs électriques, cuisinières à charbon, à gaz, à l'électricité, mixtes, réfrigérateurs, poêles, et réchauds, batteries de cuisine, etc...).

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, HORLOGERIE (Tous bijoux, joaillerie, orfèvrerie, montres, carillons, pendulettes, etc...).

MAROQUINERIE ET ARTICLES DE VOYAGE (Sacs de dame, portefeuilles, tous articles de voyage, etc...).

HABILLEMENT pour homme, femme et enfant (Tailleurs et complets, manteaux et pardessus, robes, fourrures, pelletterie, corsets

gisse des opérations de réforme et de leur notification officielle aux intéressés, de l'attribution des cartes et des pensions aux combattants des diverses catégories, etc...).

Il faudrait être bien naïf pour croire à un manque de réflexion chez les promoteurs des restrictions budgétaires envisagées : on fait, ils n'ignoraient pas qu'ils auraient pour répercussion immédiate de reculer notablement le paiement de ce qui est dû à de très nombreux ayants droit. C'est là, certes, une politique de débiteur malhonnête, indigne d'une grande nation mais bien dans la ligne de ces calculateurs sans scrupules.

Ils arguent pour leur défense qu'ils ont la lourde charge de maintenir à flot une trésorerie particulièrement obérée. Personne ne songerait à le contester et il ne s'agit pas ici de chercher, dans le passé et dans le présent, ni les causes ni les responsabilités de cet état de fait.

Toutefois, que penserait-on d'un capitaine qui, son navire faisant eau, s'aviserait de jeter par-dessus bord les femmes, les enfants, les vieillards, les blessés et, de préférence, tous ceux à qui il devrait de l'argent.

Ce n'est pas se montrer digne du commandement que recourir constamment à des solutions faciles pour masquer une singulière incapacité à en trouver d'efficaces.

C'est pourtant la méthode coutumière à trop de techniciens plus soucieux de résultats spectaculaires que d'élémentaire équité, ainsi que le prouve la dernière, — en date, hélas ! — de leurs manœuvres et qui s'attaque directement, celle-là, aux maigres droits reconnus par le Parlement aux anciens P.G.

L'annonce de l'amputation envisagée sur les crédits des A.C. et V.G. ayant déclenché un concert de protestations, tant parmi les ressortissants de ce ministère que dans son personnel justement alarmé, les auteurs des projets d'économies procédèrent à un prudent repli sur des positions qui semblent avoir été préparées à l'avance.

C'est ainsi que le décret 52.437 du 28 avril 1952, portant application du fameux article 6 au budget des A.C. et V.G., s'il ne supprime que 141 emplois, — ce qui est encore trop dans des services à effectifs déjà insuffisants, — annule définitivement une somme totale de 1.250 millions (en chiffres ronds), dont le détail intéressera particulièrement les P.G.

39 millions proviennent d'abattements sur les dépenses de personnel; 55 millions des dépenses de matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien;

3 millions des dépenses de charges sociales;

21 millions de l'appareillage des mutilés;

32 millions de la subvention à l'Office national des A.C. et V.G.;

400 millions du « règlement des droits pécuniaires des F.F.C.I. et des déportés et internés de la résistance »; et, tenez-vous bien !...

700 millions du « pécule alloué aux prisonniers de guerre et à leurs ayants cause ».

Voilà ! passez, muscade ! Là où il y avait un milliard, il n'y a plus que 300 millions.

et ceintures, canadiennes, chausures, tous tissus, layette, imperméables, chemiserie, bonneterie, lingerie, etc...).

DIVERS (Cristaux et porcelaines, coutellerie, parfumerie, optique et lunetterie, radio et télévision, disques, armurerie, quincaillerie générale et de jardinage, parapluies, articles de sport et camping, voitures d'enfants, jouets, cycles et motos, accessoires d'auto, tous les combustibles, etc...).

Des carnets d'achats sont à votre disposition, à notre siège, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e) ou directement au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e).

Ce carnet comporte les nom, adresse, téléphone des fournisseurs, métré les desservant, jour de fermeture de leur Etablissement, et montant des remises accordées ou conditions spéciales de gros et de fabrique consenties au porteur.

Pour tous renseignements, nos adhérents peuvent s'adresser directement au G.E.A., 12, rue de Paradis (10^e). Métro : Gare de l'Est, soit par lettre, soit en se rendant à cet Organisme où le meilleur accueil leur est réservé. Les bureaux sont ouverts tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à 19 heures, sans interruption.

Utilisez votre carnet d'achats : vous serez agréablement surpris des économies substantielles qu'il vous fera réaliser en vous fournissant en articles de qualité dans les meilleures maisons.

Sous le signe de l'escamotage

Ce n'est pas tout, il y a mieux, il y a plus fort !

Si l'on veut bien se pencher sur la loi 51-1486, du 31 décembre 1951 (qui fixait les crédits du ministère des A.C. et V.G.), on constate qu'aucun crédit n'était inscrit ni reporté au poste « Règlement des droits pécuniaires des F.F.C.I. et des déportés et internés de la résistance ».

Par quel artifice peut-on réduire de 400 millions un crédit égal à zéro.

Pour faire sortir quelque chose d'une boîte vide, il faut une opération de prestidigitation du genre de celle que ces messieurs des finances semblent bien nous avoir soigneusement préparée.

Voici en quoi elle consiste.

Lors de sa rentrée, c'est-à-dire le 20 mai, le Parlement aura à délibérer sur un projet de loi portant le numéro 3.135, et ayant pour titre : « Projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre financier applicables à l'exercice 1952 », et qui est une sorte de complément ou, plus exactement, de rectificatif à la loi de finances.

Dans son article 55, le projet confirme l'octroi d'un pécule aux prisonniers de guerre, tel qu'il est prévu dans la loi de finances n° 3031 pour l'exercice 1952, au chapitre 6040 du budget des anciens combattants et victimes de la guerre.

Mais, en article 57, on voit surgir l'astucieux expédient imaginé pour amputer, avec toutes les apparences de légalité, la dotation prévue au chapitre 6040 de la loi précitée.

Cet article 57 traite de l'octroi d'un pécule aux déportés et internés politiques » et est ainsi libellé :

Le taux du pécule institué par l'article 5 de la loi numéro 48.1404 du 9 septembre 1948 est fixé :

— pour les déportés, à 1.200 francs par mois d'internement ou de déportation;

— pour les internés politiques, à 400 francs par mois d'internement.

Le pécule sera attribué, dans les conditions prévues par la loi numéro 48.1404 du 9 septembre 1948, aux déportés et internés politiques justifiant de leur titre par la production de la carte délivrée en application du décret numéro 50.325 du 1^{er} mars 1950 et n'ayant perçu ni solde ni traitement ni salaire au titre de la période de déportation ou d'internement.

Un décret pris sur le rapport du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et du secrétaire d'Etat au budget fixera les conditions d'application des dispositions ci-dessus.

Les dépenses correspondantes seront, pour l'exercice 1952, imputées sur le chapitre 6040 : « Pécule alloué aux prisonniers de guerre et à leurs ayants cause » du budget des anciens combattants et victimes de la guerre. Suit cet exposé des motifs dont la lecture laisse percevoir une autre atteinte aux promesses faites aux anciens prisonniers de guerre :

L'article 5 de la loi n° 48.1404 du 9 septembre 1948 a décidé l'attribution d'un pécule aux déportés et internés politiques.

Ce texte prévoyait qu'une loi ultérieure fixerait le montant et les conditions d'attribution de ce pécule.

Tel est l'objet de l'article ci-dessus dont les dispositions entraînent pour le budget général, une dépense totale dont le montant peut être évalué à 2 milliards de francs environ.

Par analogie avec les dispositions prévues en ce qui concerne l'allocation du pécule aux prisonniers de guerre, il est proposé de répartir cette charge sur l'exercice 1952 et les deux exercices suivants.

Pour l'exercice 1952, il est apparu, compte tenu du rythme de délivrance de cartes aux intéressés, que la dépense à prévoir ne serait pas supérieure à 250 millions de francs.

Pour rester dans la limite du montant des crédits globaux fixé par l'article 2 du projet de loi de finances n° 3031 pour l'exercice 1952, il est proposé d'imputer cette dépense sur la dotation du chapitre 6040 : « Pécule alloué aux prisonniers de guerre ou à leurs ayants cause » du budget des anciens combattants et victimes de la guerre.

Il reste entendu que cette imputation ne modifie en aucune manière les dispositions générales de l'article 55 ci-dessus.

En particulier, le montant de la dépense totale consécutive à l'attribution du pécule aux prisonniers de guerre reste fixé à 10 milliards de francs.

Les anciens prisonniers de guerre ont une trop grande sympathie pour leurs frères de misère, déportés et internés, pour que ne fasse pas long feu tout machiavélique espoir de les dresser les uns contre les autres, — ne fût-ce que par la fixation de taux de pécule différents selon les catégories.

Mais ils ne sauraient admettre que, pour faire face, à retardement d'ailleurs, à une dette indéniablement sacrée, les « techniciens » de la rue de Rivoli, — sans chercher plus avant dans un budget excédant 3.000 milliards dont « les Finances » absorbent leur large part, — sacrifient d'autres créanciers non moins légitimement fondés dans leurs droits.

A plus forte raison, ces créanciers lésés ne supporteront-ils pas d'être ainsi dépouillés en deux temps : d'abord de 700 millions, à titre de compression de dépenses; ensuite de 400 millions destinés à créditer un poste — celui du pécule des déportés — déjà grevé d'une annulation de même valeur.

La encore, d'ailleurs, une question se pose : même pour nos chers, — dans le sens de couteux, — « techniciens » 700 et 400 font 1.100; or le chapitre 6040 ne s'élève qu'à 1 milliard (exactement 999.999.000 fr., par suite d'une réduction indicative de 1.000 fr. qui s'était produite lors du vote); dès lors, n'est-il pas à craindre que les 100 millions supplémentaires ne soient imputés sur la tranche 1953 du pécule des P.G. ou sur les deux tranches, de 500 millions chacune, votées en août et décembre 1950 au titre du pécule des P.G. décédés ?



Cela peut sembler une plaisanterie. Mais le « brain trust » inamovible de nos grands argentiers éphémères nous a habitués aux plus mauvaises.

Nous les avons déjà vus à l'œuvre avec la spoliation larvée dont pâtissent les ayants cause des victimes de la captivité.

Il y a bientôt deux ans pour l'une, dix-huit mois pour l'autre, que les deux tranches dont nous venons de parler ont été inscrites au budget. Cependant, du fait de lenteurs voulues, rien n'a été réparti de ce milliard dont le pouvoir d'achat, — on ne saurait trop le répéter, — s'épuise plus rapidement encore, hélas ! que notre patience pourtant soumise à de fréquentes épreuves.

Mais nos Robert Houdin, — pour ne pas dire Robert Macaire, — du palais du Louvre n'entendent même pas limiter au temps ainsi gagné le bénéfice de leurs attermolements.

Comme nous en exprimions naguère la crainte, ils prétendent maintenant inclure ce milliard des P.G. décédés dans « le montant de la dépense totale consécutive à l'attribution du pécule aux prisonniers de guerre... fixé à 10 milliards de francs ». (Ce sont les termes exacts de l'exposé des motifs de l'article 57 reproduit plus haut.)

Ainsi, ce ne sont plus que 9 milliards qui seraient affectés, — en un nombre d'années impossible à calculer au train où vont les choses et étant donné qu'il n'y a nulle raison de ne pas puiser, en vertu du précédent que crée l'article 57, dans notre dotation, au profit de tel ou tel poste démuné, — ainsi, ce ne sont plus que 9 milliards qui seraient affectés au pécule des P.G. encore vivants : soit environ 3/8^e du chiffre que les services des finances eux-mêmes estiment indispensable, et impossible à accorder sous peine des pires catastrophes mactaires, pour solder un pécule de 400 francs par mois; il est vrai que c'était il y a cinq ans : ils ont donc eu le temps de reviser leurs statistiques... ou de tirer des mêmes des conclusions diamétralement opposées...

« Il fallait un calculateur », raillait, par la bouche de Figaro, Beaumarchais, « ce fut un danseur qui l'obtint. »

De nos jours, rue de Rivoli, ce serait plutôt un escamoteur.

Marcel L.-C. Moysse.

Ce numéro était à l'impression lorsque le chef du gouvernement, devant la protestation unanime des anciens P.G., a formellement affirmé que l'attribution du pécule se ferait, en tout état de cause, sur la base de 400 francs par mois et que la répartition aux ayants cause de nos morts allait incessamment commencer.

Nous enregistrons avec joie ces promesses et nous tiendrons nos camarades au courant de leur réalisation.



RECHERCHES
Notre camarade du XVII A, Albert Sanguy, du 294 R.I., serait reconnaissant à ceux qui l'auraient connu soit à son unité soit au camp, notamment le caporal-chef Penéze, du Nord, et Edmond Courtin, de Seine-et-Oise, de lui adresser une attestation (signature légalisée) de présence au 294 R.I., document qui lui est réclamé par l'Office des A.C. et V.G., l'autorité militaire se trouvant dans l'impossibilité de fournir tout renseignement sur ses états de service. Lui écrire directement : Albert Sanguy, 65, avenue Marat, Arrouville-lès-Gonesse (Seine-et-Oise).

A. et R. BARRIÈRE frères
VINS FINS ET SPIRITUEUX
Prix spéciaux aux amicaux de la part d'Armand Barrière
41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux
(Ancien de l'Oflag XVII A - Baraque 22)
Représentants demandés

RADIO-CARILLON A. NOËL EX P.G.
FOURNISSEUR DE LA F.N.C.P.G. ET ŒUVRES A.C.P.G.

SANS INTERMÉDIAIRES, DIRECTEMENT DE MON ATELIER

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE
CORSE - AFRIQUE DU NORD PAR AVION

CARILLON 621
MOBILE MOYEN
6 LAMPES ALTERNATIVES TOUTES ONDES
GARANTIE TROIS ANS - LAMPES 8 MOIS
15.600 - FRANCO 16.400

CARILLON 623
ÉBÉNISTERIE LUXE
16.900 - FRANCO 17.500

CATALOGUE GRATUIT

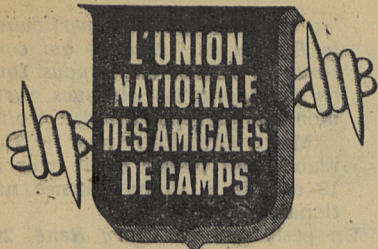
RÈGLEMENT APRÈS RÉCEPTION ET ESSAI
SUR DEMANDE FACILITES DE PAIEMENT

A VOTRE DOMICILE

12 MODELES 6 à 8 LAMPES
COMBINÉ RADIO-PHONO
CADRES ANTIPARASITES

TOUTES IMPRESSIONS ANILINE EN 1 ET 2 COULEURS
(tracts, circulaires, prospectus, étiquettes)
aux meilleures conditions pour les camarades ex-P.G.

Adressez-vous à G. Simon
48 bis, avenue du Général-de-Gaulle, Vincennes. Dau. 40-14



Que faire lorsqu'un malentendu sur les termes transforme une intention bonne en soi et que la polémique personnelle, écartant la discussion, la remplace par un échange de propos qui voilent la réalité ?

On peut, sans doute, s'asseoir paisiblement sous un arbre et se réfugier derrière le droit qu'à chacun de s'exprimer comme il l'entend, sous réserve de l'application des lois sur la diffamation.

Cette attitude, qui prend sa justification dans la liberté de la presse, se défend, lorsque, connaissant bien les éléments de la question, on ne cherche pas à juger au fond et on se borne à compter les coups; elle doit beaucoup aussi, avouons-le, à la paresse.

Mais il faut se secouer lorsque les spectateurs qui ne savent pas risquent de prendre la joute pour un combat sérieux, et rappeler l'origine de la dispute.

Née de la décision de la F.N.C.P.G. d'établir un fichier du pécule et de la remarque de Moïse que le formulaire n'était pas officiel et que sa diffusion était peut-être prématurée, elle aurait dû n'être qu'un échange d'observations sur l'opportunité de la mesure et des moyens d'application envisagés. Elle s'est — pour des raisons qui restent obscures

PAS D'ÉQUIVOQUE

res pour moi — transformée en une querelle de personnes, troublant les lecteurs du « P. G. » et des journaux de l'U.N.A.C. plus par le ton que par le fond — car, dans le même temps, la contradiction était manifeste entre cette humeur étalée dans la presse et la disparition progressive de toutes les divergences qui ont pu séparer à certains moments U.N.A.C. et F.N.C.P.G. On aurait pu même se demander si de malins esprits ne cherchaient pas à faire renaître de ses cendres le phénix d'on ne sait quelle discorde décédée.

Il n'y a rien de cela et il n'y a jamais rien eu de semblable; il suffit, au demeurant de relire les textes de la controverse sur le fichier pour s'en rendre compte; bien plus les rappels du passé, lorsqu'ils sont dépouillés des commentaires trop vifs, — et complets dans leur exposition, — montrent comment, peu à peu, nos deux mouvements ont su éviter les traquenards de la facile surenchère et de la rivalité maldroite. Certes, il y a eu des coups durs, dont certains ont retardé la mise en route d'un programme d'activité étudié

en commun, mais la « querelle du fichier » n'en est pas un. Par contre, le malaise qu'elle a engendré aurait dû être évité si le Comité de liaison demandé par nous avec insistance, et d'ailleurs accepté par la F.N.C.P.G., avait fonctionné. Il n'est pas douteux qu'il aurait été saisi de cette question dès son début et qu'il aurait ainsi publié un communiqué expliquant que la F.N.C.P.G. n'avait pas d'intention machiavélique quand elle lançait le formulaire statistique, ni l'U.N.A.C. de jalousie boudeuse quand elle mettait en garde



contre un excès d'optimisme sur les résultats.

Nous croyons, en toute bonne foi, que nous avons laissé l'initiative des réunions du Comité de liaison à la F.N.C.P.G. — nous venons d'ailleurs de le redire à Lyon — peut-être nous sommes-nous trompés; dans ce cas, nous n'hésitons pas à redire que nous sommes prêts à venir à la première invitation qu'elle voudra bien nous faire dès qu'un problème important se posera, et mieux encore à nous rencontrer à intervalles réguliers, de manière à établir le contact, qui doit consacrer une entente harmonieuse et préluder à une articulation qui, respectant les droits de chacun et faisant sa part aux tâches des uns et des autres, supprimera les frottements qui parfois gênent ou freinent notre action commune.

Attention ! des problèmes essentiels ne sont pas encore résolus; certains de nos adversaires — il y en a — n'ont pas perdu espoir de revenir sur des accords qu'ils considèrent comme des faiblesses. Notre division les réjouirait. Notre union les confondra.

Anciens frères de misère, nous sommes toujours frères de combat. Comme des frères nous nous chamaillons parfois; comme des frères nous devons nous aimer.

René Seydoux,
Président de l'U.N.A.C.

Bien des ouvrages ont été publiés sur la résistance et nous parlions récemment, ici même, du livre, — « Bande à part », — où notre camarade Jacques Perret, évoque, avec un désenchantement mélancolique, quelques épisodes de la vie quotidienne d'un maquis.

M. Jean de Robert, dans les trois tomes de son œuvre, qu'il a sous-titrée « Les tribulations d'un enfant du XX^e siècle » et dédiée « à ceux qui se sont battus pour que les choses changent » nous présente un tableau beaucoup plus étendu des diverses phases de la résistance.

Pour nous mieux familiariser avec son personnage central, Mateo Luciani, il nous fait partager ses tribulations depuis ses amours de jeunesse qui, par un malheureux concours de circonstances, l'amèneront aux Bat' d'Al puis à participer avec les goudiers à la lutte contre Abd-el-Krim jusqu'à ce que, grièvement blessé et réformé, il rentre dans la vie civile, avec la nostalgie des larges espaces, des chevauchées à corps perdu, la soif d'une liberté que l'on ne peut trouver que dans l'aventure.

Mais, pour Mateo, venue la guerre de 1939, l'aventure aboutit à l'arrestation, à l'embarquement

Nous avons lu pour vous

Dans le creuset...
par Jean de Robert
(Editions la Bruyère)

vers les géolés nazies. Il s'en évadera, vivra en marge, dans les alentours de Berlin, organisera une chaîne d'évasion pour les P.G. jusqu'à ce que, las de ce qu'il considère comme une inaction par comparaison avec le travail qu'il se sent capable de faire dans la résistance active, il rentre en France.

Là, il courra de bagarre en coup de main, de parachutage en dynamitage, partout où peut se battre un homme à une époque où les occasions ne sont pas rares... et ne trouvent d'ailleurs pas tellement d'amateurs, beaucoup moins en tout cas qu'il ne s'en trouvera plus tard pour revendiquer le mérite du succès.

Les personnages de M. Jean de Robert ne se font guère d'illusions sur ce point. L'un d'eux constate : « Une personne sur cent est faite pour lutter. L'humanité sommeille et sa vie n'est encore que sexuelle et gastrique. Une poignée d'idéalistes l'arrachent, de loin en loin, à sa longue léthargie, des idéalistes de l'action qui cherchent dans la violence à dominer un monde inique et à rendre possible un monde meilleur. Bien sûr qu'ils sont seuls, Mateo. Seuls et condamnés d'avance. »

Et Mateo de conclure avec amertume :

« Bien sûr. Mais une chose me dégoûte : ceux qui nous font marcher, aujourd'hui, seront demain nos juges. Nous exécutons leurs basses œuvres et ils nous appellent des soldats sans uniforme, des héros. Demain, nous défendrons la liberté contre eux, et ils nous traiteront de communistes, de terroristes, de tueurs. »

Mais, en général, Mateo et ses compagnons ne philosophent pas, ils agissent avec une frénésie de vivre dangereusement qui ne leur laisse guère le temps de penser, et ils entraînent le lecteur à leur suite à travers mille péripéties parfois cocasses, le plus souvent tragiques, au milieu desquelles grenades, mitraillettes, colts, bazookas et charges de plastic jouent le rôle dominant de ce roman de cape et d'épée, vécu en plein XX^e siècle.

M.L.C.M.

« Dans le creuset » est en vente à l'U.N.A.C. ou peut être envoyé franco sur demande accompagnée d'un mandat chèque postal adressé au C.C.P. : U.N.A.C. Paris 3152-11, d'un montant de 750 francs (pour les 3 tomes) au lieu de 900 francs en librairie.

Informations...

Pour les combattants volontaires de la Résistance

Ainsi que nous l'indiquions dans notre précédent numéro, le Bureau directeur de l'U.N.A.C. avait demandé au ministre des A.C. et V.G., de bien vouloir faire étudier la prorogation du délai imparti aux résistants des camps pour le dépôt de leur demande de carte de combattant volontaire de la Résistance.

Cette question semble devoir être rapidement tranchée dans un sens satisfaisant ainsi que le précise une lettre de M. Emmanuel Temple, que voici :

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à ma demande il a été inséré dans le projet de loi n° 3135, relatif à diverses propositions d'ordre financier applicables à l'exercice 1952, un article 56 prévoyant que les délais impartis pour les demandes de titre de combattant volontaire de la Résistance seront prorogés :

— jusqu'au 25 mars 1953 pour les bénéficiaires du décret du 21 mars 1950 (résistance métropolitaine);

— jusqu'au 18 mai 1953 pour les bénéficiaires du décret du 5 mai 1951 (résistance hors de la métropole).

Le même texte stipule en outre que les délais pour la présentation des demandes de prêts seront prorogés, pour les bénéficiaires de la loi du 25 mars 1949, jusqu'au 1^{er} janvier 1953.

Dès à présent, une première mesure a été prise : l'article 34 de la loi n° 52.410 du 14 avril 1952, portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1951 et ratification de décrets, décide « que le délai prévu par l'article 3, de la loi n° 49.418 du 25 mars 1949 relative au statut et aux droits des combattants volontaires de la Résistance, prorogé par la loi n° 51.697 du 24 mai 1951, est à nouveau prorogé jusqu'au 25 mars 1953 »; la question se trouve donc réglée pour la résistance métropolitaine.

En ce qui concerne les deux autres points évoqués ci-dessus, le projet de loi n° 3135, qui n'a pu être examiné par l'Assemblée nationale avant les vacances parle-

mentaires, suit le cours normal de la procédure et sera repris dès la rentrée.

Nos camarades postulants à la Carte de C.V.R. peuvent donc continuer à présenter leurs demandes pour lesquelles nous tenons à leur disposition les formulaires officiels.

Au sujet de la constitution de ces dossiers, le directeur de l'Office national vient d'attirer l'attention des Offices départementaux sur la question des pièces justificatives dont l'original devait, en vertu d'une circulaire du 6 mars 1952, être transmis à l'Office national, car il est apparu que nombre d'intéressés se refusent à se dessaisir de documents originaux dont ils redoutent la perte.

Dans ces conditions, il convient de renoncer à la communication desdits originaux. Toutefois, il est tout particulièrement souligné qu'à défaut de ceux-ci, les documents produits en copies ne seront retenus, comme moyen de preuve des services qu'ils tendent à établir, que si les mentions inscrites sur les copies en cause ont été certifiées conformes par les Secrétaires généraux des Offices auprès desquels les demandes ont été déposées.

Secours aux grands invalides de guerre pour envoi de leurs enfants à la campagne ou en colonie de vacances

L'attention de l'Office national a été attirée sur les invalides de guerre, pensionnés à 85 % au moins chargés de famille qui, percevant à ce titre les prestations familiales payées par les Comptes du Trésor, ne peuvent bénéficier de l'aide accordée par les Caisses d'allocation familiale à leurs ressortissants pour l'envoi de leurs enfants à la campagne et dans des colonies de vacances, suivant des prescriptions médicales.

Les enfants de ces invalides, lorsqu'ils ne sont pas pupilles de la Nation, ne peuvent recevoir l'aide des Offices départementaux. Ils sont donc, sur le plan de l'assistance, défavorisés par rapport aux enfants des assurés sociaux et, plus particulièrement à ceux des pensionnés de guerre ayant une invalidité inférieure à 85 % et qui, pouvant travailler et étant consi-

Pour les vacances de nos enfants

Nous vous rappelons que, comme chaque année, nos camarades de la Sarthe organisent pour les enfants de nos camarades, — sous réserve qu'ils aient de 7 à 14 ans, — un service de placements familiaux. Le prix de journée sera de 200 à 250 francs.

Le départ aura lieu le 19 juillet et le séjour pourra être d'un mois ou deux, au gré des familles.

D'autre part, nos amis de l'Hérault auront également cette année une colonie pour les enfants de 7 à 14 ans.

Cette colonie est située à Campeyrour, près de Lodève, en bordure du plateau de Larzac, à 50 kms de Montpellier, à 200 mètres d'altitude.

Le prix de la journée sera de 300 à 350 francs.

Le départ est fixé au 12 juillet et le retour au 10 septembre, avec possibilité de réduire le séjour à un mois.

Faites inscrire dès maintenant vos enfants et pupilles car les listes seront closes le 20 juin.

DEMANDE D'EMPLOI

Camarade marié cherche emploi de concierge d'immeuble ou d'usine, ou gardien de propriété, bois ou chasse. Région indifférente. Conditions indispensables : Place stable et logement confortable. Très bonnes références. S'adresser à l'Ofilag II B

...et Documents

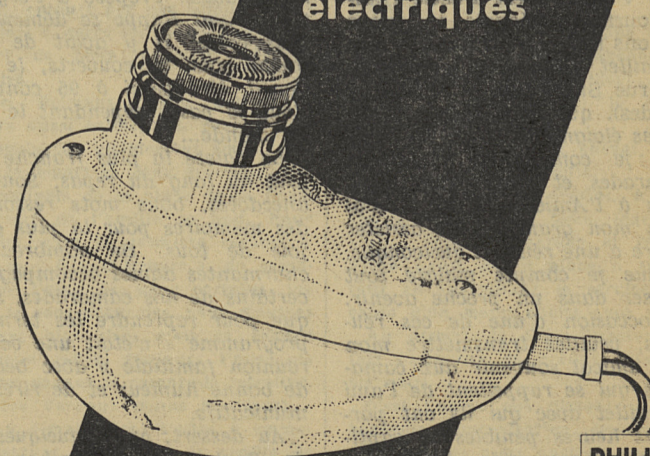
dérés comme salariés, bénéficient des avantages consentis par les Caisses d'allocation familiales.

Dans le but de remédier, dans toute la mesure du possible, au préjudice causé en cette matière aux grands invalides de guerre, la Commission permanente du Comité d'administration de l'Office national a exprimé le désir que les Offices départementaux examinent, avec une bienveillance toute particulière, les demandes d'aide qu'ils pourraient leur adresser pour faciliter l'envoi de leurs enfants à la campagne ou dans une colonie de vacances sur la recommandation du corps médical.

Voyage annuel au tarif des congés payés

Les veuves de guerre non remariées ayant à leur charge deux enfants de moins de 15 ans et les orphelins complets de guerre, mineurs, qui désirent obtenir le bénéfice des dispositions de la loi du 1^{er} août 1950, ont intérêt à déposer à l'Office départemental, dès que possible et sans attendre la période des vacances, une demande tendant à l'attribution de la carte dont la présentation est exigée aux guichets de la S.N.C.F. pour la délivrance de leur billet annuel au tarif des congés payés.

le meilleur de tous les rasoirs électriques



PHILISHAVE

(Suite de la page 1)

Une longue lettre de notre ami Lavigne Robert, le supporter N° 1 de la troupe du Waldho, nous apprend son changement de domicile. Notre sanglier aura désormais sa tanière au 1, rue Chanzy, Le Mans (Sarthe). Mais laissons-lui la plume :

J'adresse un bon souvenir à tous les anciens V B; j'espère pouvoir faire un saut à Paris pour la fête d'octobre et je sais qu'il y aura un « arrosage » à la clef. Mon vœu le plus cher serait d'y rencontrer ce brave Léon Ancement dont je ne dirai jamais assez tout le bien qu'il m'a fait pendant mon long stage au Waldhotel; bien entendu j'aurai un grand plaisir à vous revoir tous, mais lui en particulier; d'ailleurs nous correspondons toujours ensemble. Bien des choses au « Sanglier » Rife ainsi qu'à ce brave Fouchs, de Sedan, à Fleury, Galtier, Géhin, Rupé, sans oublier le « P'tit Chef ». Mes félicitations à la « Quiche » et mes vœux de bonheur au dentiste et à Mme. Mon bon souvenir à M. le médecin-commandant Payrau qui m'a bien « couvé » au Waldho. Bien des choses à Nadler. J'ai vu Poisson, il y a quelques jours, et lui ai apporté la bonne parole mais rien à faire, il est buté; je ne me décourage pas et ferai l'impossible pour lui faire rejoindre la grande famille V B. Il n'y a pas que Jean Nohain qui a cinquante ans; moi aussi et depuis le 8 avril; titulaire de la carte du combattant depuis deux ans je vais avoir droit à la retraite, j'ai donc décidé de faire don de la première année à la caisse de secours du V B. 500 francs ce n'est pas grand chose mais le cœur y est et sincèrement... Encore une fois bien des choses à tous les V B et leur famille. Félicitations aux organisateurs de la belle fête et, si rien ne s'y oppose, rendez-vous en octobre, au Bouthéon, devant un petit « pernilard » des familles. Toute mon amitié V B au rédacteur en chef de notre beau journal.

Merci mon vieux Robert pour tes dons généreux. Si notre Amicale se classe au premier rang des associations de prisonniers c'est parce que tous ses membres ont compris le but de notre œuvre d'entraide. Lavigne a fait un long stage au Waldho, il sait ce que c'est que la « longue maladie ». Il n'oublie pas ses compagnons d'infortune et leur remet les lots qu'il a gagnés à la souscription. De tels gestes sont un vrai réconfort pour les membres du Bureau et les incitent à poursuivre plus que jamais la belle tâche pour laquelle la confiance de leurs camarades les a placés à la direction de l'Amicale.)

Et c'est notre ami Boucherie Elycée, de Chalais (Charente), qui envoie toutes ses amitiés aux anciens du V B. Notre ami n'oublie pas le but de notre Amicale et fait du bon travail dans sa région. Ainsi est-ce avec plaisir que nous saluons l'arrivée parmi nous de notre ami Vignaud André, du Bourg de Pillac, par Aubeterre (Charente).

Le 12 octobre sera la Journée nationale du V B. Ainsi qu'il est dit par ailleurs, nous convions tous nos amis de province à venir assister au grand rassemblement V B. Et c'est à cette grande Journée nationale que nous donnons rendez-vous à notre ami Pouraillet Léon, inspecteur des C.I. rue St-Girons, à Hagetmau (Landes), qui nous écrit :

Très éloigné de Paris, où pourtant je compte de nombreux camarades et amis, tous adhérents à l'Amicale V B, je n'ai pu à mon grand regret assister encore à une réunion quelconque, ce que je compte malgré tout réaliser dans un proche avenir. A l'occasion d'une de ces réunions, veuillez transmettre mon plus amical souvenir aux camarades qui se rappellent de l'ami Pouraillet avec qui ils ont partagé les heures pénibles de captivité aux Kommandos de Ebingen et de Taifingen.

CARNET DU VB

Une lettre de Granville (Manche) nous annonce également le prochain passage au siège de notre ami Flipeau Gabriel, 84, rue Georges-Clemenceau. Il adresse son amical bonjour à ses anciens compagnons de géole. Nous lui donnons rendez-vous au Bouthéon pour le 12 octobre si possible. Nous ne possédons pas d'adresses de V B à Granville. Si notre

ami désire celles du département de la Manche, qu'il veuille bien nous le faire savoir. Une lettre de notre ami Christian Girou, ex-étoile de la troupe du V B :

Pour un cheminot vous devez trouver drôle de n'avoir plus souvenir ma visite, mais je suis déjà depuis six mois à Angoulême en déplacement et, dès que je suis

de repos, je reviens vite à mon foyer retrouver ma femme et ma fille. Cependant je n'oublie pas les bons copains de notre longue épreuve et je suis toujours avide de lire les nouvelles des uns et des autres dans notre sympathique journal. Je vous serais donc obligé de bien vouloir présenter mes meilleurs souvenirs à tous les anciens compagnons du Sta-

lag et je remercie en particulier le Bureau de l'Amicale qui continue la liaison entre nous tous en sacrifiant les quelques rares moments de repos à notre profit. (Merci, Christian, pour le Bureau et au plaisir de te voir le 12 octobre à notre Journée nationale.)

Un petit mot de Clary René, 26, avenue Pottier, à Lambersart (Nord), qui envoie « ses meilleures amitiés à tous les amis et en particulier à Milou Géhin ». Notre « Petitou » a toutes les veines. En captivité, lors d'une fouille « maison », il a réussi à passer à travers alors que, dans la valise inspectée, se trouvaient faux papiers de travailleur libre et pantalon civil; et, pour notre souscription, il a décroché un superbe poudrier. Ce sont toujours les mêmes qui ont de la veine ! Aussi notre ami Adrien Solans adresse-t-il toutes ses amitiés à tous, sans oublier évidemment l'ami Perron et la chambre 149. Mais notre « Petitou » voudrait-il nous préciser son adresse exacte. Est-ce Villa Achard, à Bagnères-de-Bigorre, ou Collège Lamartine, boulevard Carnot, à Bagnères-de-Bigorre ? Reçoit-il régulièrement le journal de l'Amicale ?

Un camarade nous prie de signaler aux amicalistes qui seraient dans la cordonnerie qu'il a un important matériel de cordonnerie à vendre d'occasion; en particulier : 1 machine Black (United Shoe); 1 machine Singer K 29; 1 machine Singer à faire les tiges; 1 presse à main; 1 presse automatique à découper les semelles et 1 banc de finissage avec un moteur (5 ou 6 CV). A ceux que l'occasion intéresserait, prière d'écrire à l'Amicale. Une lettre de notre ami Bébert Bouisson, rue de la Cité, à St-André - de - Sangonis (Hérault), nous donne de bonnes nouvelles de l'ex-trompette du Waldho. L'émule de Louis Armstrong adresse un amical bonjour et ses meilleures amitiés à tous les amis du VB et aux amis du Waldho.

Un petit mot de notre ami Louis Letrot, 194, rue Victor-Hugo, à Amboise, qui se rappelle au bon souvenir de ses anciens camarades de captivité.

Notre ami Joseph Riour, à Saint-Pardoux-la-Croizille (Corrèze), adresse son amical bonjour aux anciens du V B. Notre ami n'avait pas reçu le journal de février et quelques camarades se sont trouvés dans le même cas. Pourtant le journal est envoyé à tous sans exception. Il ne peut s'agir que d'une erreur de distribution car la liste d'envoi est toujours la même. Aussi appartient-il à nos amis de nous signaler les anomalies qui pourraient arriver. Le journal est tiré tous les mois. C'est un organe de liaison entre la province et le Bureau. Il ne doit pas y avoir d'omissions. Nous recommandons donc à nos amis de nous signaler les imperfections qu'ils pourraient constater dans ce domaine afin que nous y mettions bon ordre. Amitiés et bons souvenirs à tous les camarades, et en particulier à ceux de la Waldkasern, de la part de notre camarade François Schieb, Caserne Dufour, à Dijon. Amical bonjour à tous les anciens du V B de Charles Schoni, rue Pont - à - Mousson, Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle). Notre camarade Schoni demande quel camarade corse pourrait lui donner des nouvelles d'Antoine Comiti ?

(Suite de la page 1)

MM. Bayet, Couronné, Dormal, Doumont, Luter, Mont, Rouls et Vanderavrot. Quelques renseignements intéressants les listes d'adresses sont ensuite demandés à l'assemblée.

Le trésorier expose la situation financière de l'Amicale. Le Commissaire aux comptes, Marcel Libert, signale que toutes les opérations sont régulières et souligne que le contrôle des livres est aisé étant donné la bonne présentation du travail.

Libert est confirmé dans ses fonctions.

Langevin apporte le salut des amis français. Il souligne la joie qu'il éprouve lorsqu'il rencontre en France un ancien compagnon belge et aussi celle qu'il ressent d'être à Liège en ce jour. A son tour, il sera heureux de recevoir les Belges en France et souhaite le bonheur à leur famille et à leur patrie.

Richard évoque avec finesse le coude à coude au Stalag avec « les bonnets à pompon ». Il constate avec satisfaction la vitalité de l'Amicale, animée par un véritable esprit « prisonnier » et forme le vœu de voir les liens qui unissent Belges et Français solides et durables.

Naroun souligne que la captivité lui a permis de connaître les Belges et aussi de les apprécier. Français et Belges parlent la même langue, ont la même civilisation; au camp, ils se partageaient les baraques et les Belges figuraient au même état global pour les répartitions. Il évoque aussi l'accueil cordial reçu de la population, tant à Coxyde qu'à Arsimont, lors des pèlerinages aux monuments élevés à la mémoire des Zouaves tombés en 1914. Il est entré volontiers, dit-il, dans la légion franco-belge à Paris.

Le président Roland lance un

CHEZ NOS AMIS BELGES

appel à la relève du Comité. Il invite les membres présents à se présenter pour occuper le poste de délégué régional. Six anciens se présentent : Jacques Guyaux, Marcel Denamur, Jules Voz, Joseph Jacquemin, Gaston Anciaux et Albert Ronvau.

Le Dr David prend ensuite la parole : « Tenir une Amicale sur pied requiert du travail et aussi du dévouement de la part du Comité, déclare-t-il. A ce travail on use les hommes... Mais, je suis sûr qu'il y a un homme qui tiendra toujours le coup : c'est le dynamique président, Paul Roland ».

Après avoir remercié les dames qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette journée, le Dr David dit sa gratitude aux anciens ici présents et tout spécialement aux délégués français, qui ont amené leur drapeau, dans les plis duquel on lit notamment le mot : « Fraternité », et forme le vœu de voir notre Amicale posséder aussi son emblème. Les couleurs françaises se confondent avec les couleurs belges comme les biscuits français étaient dispensés généreusement aux Belges... Le président d'honneur évoque le souvenir des héros français qu'il a aimés, soignés, et même aussi assistés à leurs derniers moments... En terminant sa vibrante allocution, le Dr David salue les amis français et la France, nation amie très chère.

Rose présente ensuite à l'assemblée l'ouvrage qu'il a écrit en col-

laboration avec d'autres compatriotes français et intitulé : « Histoires du temps perdu ». Il annonce qu'une ristourne de 10 fr. belges par exemplaire sera versée à la caisse d'entraide de notre Amicale.

Ce fut alors le banquet, tout au long duquel une joyeuse animation et une camaraderie de bon aloi ne cessèrent de régner.

Simonis salua les convives et assura les amis français de son indéfectible souvenir, et Craenhais nous fit l'agréable surprise de projeter sur un écran improvisé des extraits de l'Assemblée générale de 1951 à Mons.

Naroun remercia pour le chaleureux accueil réservé à la délégation française.

Hambye, en une éloquente improvisation, évoqua pathétiquement des souvenirs du début et de la fin de captivité. Il exprima, au nom de tous, la joie de voir les plus illustres représentants français des Stalags V A et V B et souhaita que les liens renoués il y a un an se maintiennent dans l'avenir. Il remercia Simonis, premier homme de confiance du Stalag V A et eut des paroles tout aimables pour Roland et ses collaborateurs du Service des colis qui, au V B, assurèrent jusqu'au dernier moment et d'une façon héroïque leur tâche particulièrement dangereuse. L'orateur fait acclamer le Dr David au patriotisme ardent et à la foi absolue en l'avenir, et au dévouement remarquable envers les malades. Il remercia René Rappe, organisateur de cette journée, et exprime sa gratitude aux amis français qui ont fait don de 8 exemplaires de « Histoires du temps perdu » pour nos malades hospitalisés, et lève enfin son verre à l'amitié franco-belge.

Richard dit « au revoir » à l'assemblée et avec ses compatriotes distribue de solides poignées de mains.

LE RENDEZ-VOUS DE LIEGE

(Suite)

Son discours, fort bien venu et frappé de la plus évidente sincérité, fut frénétiquement applaudi.

Tour à tour, Richard et Naroun exaltèrent ensuite la parfaite entente qui régnait dans les camps entre Belges et Français, et déclenchèrent, eux aussi, des acclamations prolongées.

Nous eûmes, pour terminer, quelques minutes d'intense émotion, quand le Dr Jean David prononça le discours de clôture. En quelques phrases, qu'on sentait non préparées, il eut des accents si émouvants pour parler du drapeau français et de la fraternité d'armes franco-belge que les plus endurcis en furent profondément touchés...

Le déjeuner avait lieu au premier étage du même local, dans une longue salle aux proportions respectables. Préposé à l'organisation, l'ami Rappe se démenait de tous côtés. Il y avait de quoi : prévu pour 50 couverts, le menu devait être servi à 95 convives... Tout se passa cependant le mieux du monde...

La gaieté la plus franche régna tout au long du repas. Souvenirs, anecdotes, bons mots ressortaient des mémoires pour la plus grande joie de tous. De nombreuses et charmantes dames accompagnaient certains de nos camarades, si bien que pour reprendre les termes du programme « c'était une véritable réunion familiale » avec beaucoup de bonne humeur et de rires communicatifs.

Au dessert, après quelques mots de Paul Simonis, ex-homme de confiance du V A, nous eûmes le

plaisir d'entendre Pierre Hambye, adjoint de Roland à Villingen et un des plus fidèles soutiens de l'Amicale.

Avec une éloquence naturelle, il retraça les débuts de la vie captive, époque de pénurie s'il en fut, où prit naissance cette fraternité, qui n'a cessé de s'affirmer au cours des années, pour aboutir aux liens si étroits qui nous unissent à présent.

Ce rappel, si justement évoqué, d'un temps déjà lointain — et pourtant si proche — ne cessa

d'être entrecoupé d'ovations enthousiastes...

Et c'est dans l'euphorie générale qu'arriva l'heure de se quitter. Pourquoi le temps fuit-il parfois si rapidement ?

Pleinement satisfaits de cette journée, regailardis par une atmosphère de vraie camaraderie, nous emportons la certitude que le mouvement prisonnier n'est pas en voie de disparition. Aussi bien Outre-Quévrain que de ce côté de la frontière, les Amicales V B connaissent une vivacité et un dynamisme qui sont du meilleur augure pour l'avenir.

Que nos amis belges soient remerciés pour l'exemple qu'ils nous donnent et pour le bon souvenir que nous conservons de la journée du 20 avril.

Et, cette fois, nous avons leur promesse que la prochaine rencontre aura Paris pour cadre. Date est prise pour le mois d'octobre. Pour le 12 précisément. Une date à retenir...

FABRIQUE DE MEUBLES
7 ter, avenue de St-Mandé

RYSTO Raymond

Ex-N° 5305
Membre de l'Amicale N° 543

SALLES A MANGER
CHAMBRES

A COUCHER
ENSEMBLE STUDIO

REGENCE
EN MERISIER

FAUTEUILS BRIDGES
CANAPES - LITERIE

DEPOSITAIRE
DE CHAISES
DE CUISINE

ET
CHAISES RUSTIQUES
PAILLEES

Facilités de paiement
sur demande

Prix spéciaux
aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements
n'hésitez pas
à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION

Le Gérant : PIFFAULT
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

MAISONS RECOMMANDEES

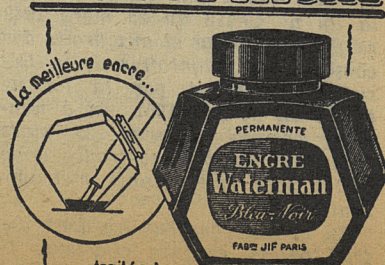
ANGEL & Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines potagères et fourragères - Graines de fleurs - Spécialité de graminées pour prairies et gazons - Oignons à fleurs - Plantes et arbres fruitiers - Rosiers - Cactées - Poteries).

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7^e). Inv. 49-80.

Les Ambulances du Bois de Boulogne R. M. MOUNIER, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine), MOL 19-27. Réduction de 10 % tous transports sur toutes distances pour anciens du V B.

FAURE, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).
G. MENIER, Optique, Photo, Cinéma, 22, rue du Faubourg - Saint - Martin, Paris (10^e).

Waterman



La meilleure encre... traitée à l'HEXA-fluid

HISTOIRES DU TEMPS PERDU Le livre du Stalag V B

en vente au siège de l'Amicale

PRIX : 350 fr.